

NAVIGUEZ EN SECURITE

Munissez-vous du matériel obligatoire



- Pensez à **adapter** votre matériel au **type de navigation prévu** (cf. liste détaillée en page 2)



- Le port de l'**équipement individuel de flottabilité (EIF)** est **obligatoire pour les enfants jusqu'à 30kg**. L'EIF doit être adapté à la morphologie de chacun des passagers



- Vérifiez la présence d'une **trousse de secours** adaptée aux besoins en mer à bord



- **Vérifiez et maîtrisez** le fonctionnement de votre VHF avant tout départ en mer pour faciliter l'arrivée rapide des **secours**



- La présence d'un **compas magnétique étanche, fixé et visible** depuis le poste de conduite est obligatoire

Adoptez des comportements préventifs



- **Vérifiez toujours la météo avant de partir**



- **Avant de partir, prévenez vos proches de votre sortie en mer, en indiquant le lieu où vous vous rendez et vos horaires de départ et de retour**



- Privilégiez les **vêtements de couleurs vives** ou avec **bandes réfléchissantes de nuit**



- Prévoyez des **dispositifs de repérage** de jour et de nuit (fumigène, lampes flash...)



- Prenez une **balise de détresse individuelle** lors d'une **navigation solitaire**



- **Marquez** votre matériel avec vos **coordonnées** pour lever le doute en cas d'accident et éviter les fausses alerte

Respectez les règles spécifiques aux VNM*



- Port obligatoire du **gilet de sauvetage**
- Port obligatoire du **coupe-circuit** dès l'**allumage du moteur**
- Port obligatoire d'un **équipement en néoprène** de 2mm d'épaisseur minimum pour tous les passagers

*VNM : Véhicule Nautique à Moteur

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la **Direction de la mer** ou sur l'application mobile **Nav&Co**

Liste du matériel obligatoire :

	Basique	Côtier	Semi-hauturier	Hauturier
Équipement individuel de flottabilité	X	X	X	X
Dispositif lumineux (par exemple, lampe torche étanche)	X	X	X	X
Moyens mobiles de lutte contre les incendies (indiqués dans le manuel du bateau)	X	X	X	X
Dispositif d'assèchement manuel	X	X	X	X
Dispositif de remorquage	X	X	X	X
Ligne de mouillage	X	X	X	X
Annuaire des marées	X	X	X	X
Pavillon national (hors eaux territoriales)	X	X	X	X
Dispositif de repérage et d'assistance pour personne à la mer		X	X	X
3 feux rouges à main de signalement		X	X	X
Compas magnétique (ou GPS en côtier)		X	X	X
Cartes marines		X	X	X
Règlement international pour prévenir les abordages en mer		X	X	X
Description du système de balisage		X	X	X
Radeau de survie			X	X
Matériel pour faire le point			X	X
Livre des feux tenu à jour			X	X
Journal de bord			X	X
Dispositif de réception des bulletins météorologiques			X	X
Harnais et longe (accessoire pour relier l'équipier au bateau)			X	X
Trousse de secours conforme à l'article 240-2, 16			X	X
Dispositif lumineux pour la recherche et le repérage de nuit			X	X
Radiobalise de localisation des sinistres				X
VHF fixe (antenne fixée sur le point le plus haut du bateau permettant la communication en mer)			X	X
VHF portative (antenne mobile permettant la communication en mer)				X